

Qu'est-ce que le métier d'AVOCAT(E) ?

Un avocat défend des personnes et des sociétés, conseille et négocie, (ex : droit pénal et commercial).

Ils ont différents modes d'activité (plaidoirie, au tribunal, dossier et rendez-vous au cabinet) .

70 % des avocats travaillent entre 39 et 55 heures par semaine, et plus d'un tiers travaillent entre 46 et 55 heures par semaine .

Les compétences nécessaires au métier d'avocat sont : rigueur, aisance rédactionnelle, discrétion, charisme .

Formation : Le Master 1ère année en droit est obligatoire pour s'inscrire en institut d'études judiciaires (IEJ), afin de présenter l'examen d'entrée au centre de formation des avocats (CRFPA). Une fois admis, l'étudiant prépare le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), diplôme indispensable pour exercer.

Salaire :

Un avocat en début de carrière gagne 2 500 euros nets par mois.

Les qualités nécessaires pour un avocat sont :L' indépendance, la discrétion, la loyauté, la prudence, le fair play , la courtoisie, l'intégrité, la dignité, l'humanité et la discipline .

Les risques du métier sont : la surcharge de travail les situations d'urgence, manque de cloisonnement entre vie professionnelle et vie personnelle, l'habitude de s'occuper des autres qu'à se préoccuper d'eux-mêmes et restriction des temps de plaisir.

Les avocats peuvent ouvrir leur propre cabinet. Ils débent souvent par des affaires de divorce pour prendre en charge ensuite des dossiers plus complexes ou ils s'orientent vers le conseil auprès des entreprises.

Pas de monotonie dans le métier. Chaque dossier à traiter est particulier et les situations rencontrées sont extrêmement diverses.

L'avocat travaille souvent d'arrache-pied pour faire tourner son cabinet. La concurrence est de plus en plus rude.